

LA MAIN-D'ŒUVRE ET L'EMPLOI DANS LE SECTEUR TRADITIONNEL

— I —

PAR PAUL PASCON

INTRODUCTION

Le rédacteur des tableaux économiques du Maroc concluait le chapitre sur les aspects globaux de l'économie marocaine par les réflexions suivantes :

« Tout programme de développement économique et social au Maroc doit tenir compte de trois faits fondamentaux : la rapidité de l'accroissement démographique... l'importance du taux de sous-emploi dans les campagnes (50 %), l'ampleur du chômage dans les villes (20 % de la population active à Casablanca). », et il ajoutait pour préciser la notion de sous-emploi rural « de façon schématique, on peut affirmer que la moitié de la population active pourrait être retirée de l'agriculture sans que la production agricole diminue ».

Cette dernière idée semble avoir fait son chemin puisque, reprise largement dans le plan quinquennal (1960-1964) — celui-ci arrêta : « le principe central de la politique de l'emploi devra être *la mobilisation de l'épargne-travail* » — elle débouchait vers la généralisation des chantiers d'investissement-travail, inaugurés dès 1958 dans la région de Marrakech (Jbilet), en promotion rurale (mai 1961), puis en Promotion nationale quelques mois après.

Pour autant la conscience du phénomène de sous-emploi dans l'agriculture n'est pas neuve. Certes les faits incontestables ont été quantitativement réunis pour la première fois vers 1958 sur la base des chiffres de 1952 rapportant le potentiel de travail rural aux journées effectives ouvrées dans l'agriculture. Mais dès 1950, les autorités du Protectorat, s'alarmant devant la poussée envahissante de masses de chômeurs venus des campagnes dans les grandes villes, lançaient une enquête sur la « naissance du

Prolétariat marocain ». Cette étude montrait, entre autres choses, que l'exode rural constituait une sorte de chômage déguisé permanent dans les villes qui dérivait vers un chômage vrai. En 1952, on constatait dans les régions touchées par l'émigration vers les mines un « retour d'ouvriers qui, désadaptés de la vie traditionnelle, vivaient en rentiers misérables et semi-chômeurs ». Ce semi-chômage était mis sur le compte de l'« effondrement des structures traditionnelles et la désadaptation à la vie ancestrale ».

Mais tous ces chiffres et ces observations se rapportant souvent à une situation globale, il nous est apparu utile d'entreprendre une étude régionale plus poussée pour décrire le plus rigoureusement possible à la fois les formes du sous-emploi qui sont incontestables et la faible disponibilité en main-d'œuvre tout aussi certaine. Chargés au début de l'année 1963 d'étudier les conditions d'emploi massif d'une main-d'œuvre rurale pour la construction d'un barrage en terre sur l'oued Tessaout, nous en étions arrivés à la conclusion qu'un effectif relativement médiocre pouvait être dégagé des occupations agricoles et qu'il était difficile d'obtenir une masse suffisante de main-d'œuvre durant les mois de décembre, mai et juin.

Généralisant notre enquête au cours des campagnes agricoles 1962-1963, 1963-1964 et 1964-1965, nous pouvons aujourd'hui aborder l'étude de l'emploi agricole en secteur traditionnel pour l'ensemble du Haouz.

Nécessité d'une définition commune aux deux secteurs moderne et traditionnel

Avant d'étudier et de mesurer l'emploi, il importe d'en examiner d'une manière approfondie la nature et les limites. Une mesure correcte et utile suppose en effet des définitions et des concepts clairement formulés sans lesquels il serait difficile de mettre au point des méthodes d'enquête dont les résultats rendent compte du phénomène.

La notion d'emploi est souvent abordée par les économistes et les démographes, soit en relation avec les problèmes soulevés par l'orientation des investissements dans les régions agricoles à très forte densité de population, soit d'une manière plus générale, en relation avec la mise au point d'une politique fondée sur la recherche du plein emploi.

Cependant, même du point de vue technique, la terminologie employée est souvent confuse, témoignant d'un certain flou quant au concept lui-même. Certes, a-t-on beaucoup avancé depuis la notion de surpopulation de Malthus (absolue ou relative), lorsqu'aujourd'hui il est d'usage d'employer les mots de chômage ou d'emploi auxquels on accole un qualificatif caractérisant plus ou moins ce phénomène ?

- chômage partiel : emploi partiel,
- » latent : » saisonnier,
- » déguisé : » occasionnel,
- » occulte : » insuffisant,
- » vrai : sous-emploi, etc.

L'expression sous-emploi semble cependant s'imposer chaque jour davantage.

Peu importe d'ailleurs le mot, le problème essentiel est celui de la définition et du mode de calcul qui en résulte.

Dans une société où la division technique du travail est très avancée, la définition de l'emploi est simple : il s'agit de l'affectation du travail, de l'occupation humaine, à la production sociale *échangeable* que cette production soit primaire, secondaire ou tertiaire. Dans la société traditionnelle qui domine encore largement dans le Haouz, la division du travail est rudimentaire, le salariat occasionnel, l'échange partiel.

Lorsque au cours d'une étude de comportement on observe soigneusement à quoi un paysan du Haouz « passe son temps », on se rend vite compte que l'activité dite « productrice » n'est pas principale. Considérer que cette activité non productrice est moins importante, moins intéressante, moins noble, serait commettre une grave erreur. Même en se plaçant du point de vue de l'homo economicus, on pourrait faire observer que le temps non productif est aussi rémunérateur, aussi nécessaire à la reproduction sociale que le temps dit productif. Passer du temps à négocier un contrat, à commercer, à s'entretenir avec les gens du village, à prendre sa part des mille et une vicissitudes de l'existence du groupe familial ou villageois, ce n'est pas « perdre son temps ». Sans aucun doute, le cadre de la vie traditionnelle où la division du travail est faible, où l'accumulation des rôles sur les épaules du chef de famille est grande, multiplie le temps non productif. Il faut considérer comme une caractéristique de la vie traditionnelle l'importance d'un certain temps d'emploi pour l'entretien social et politique de la cité.

A contrario, il semble que si cet entretien de la cité est négligé parce que des motivations plus fortes (salaires réguliers) attirent les hommes vers d'autres fonctions (productives), d'une certaine manière l'organisation sociale se transformera avec plus ou moins de bonheur. Pour pouvoir juger si cette transformation est avantageuse ou non, il faut savoir si et comment les fonctions antérieurement assurées à l'initiative des « inactifs partiels », le seront, après transformation, par des spécialistes (agents de l'Etat, élus, édiles locaux) et particulièrement en ce qui concerne les fonctions éducatives (caractère de l'enfant et de l'adolescent), sociales (entr'aide

des adultes, vieillards, enfants, veuves, etc.), idéologiques (morale, religion, perspectives), politiques (gestion du groupe), ludiques (fêtes, réjouissances, folklore, etc.).

Il est certain que si le passage de l'apparent sous-emploi au plein emploi productif s'accompagne d'une insatisfaction du groupe en ce qui concerne les autres fonctions que celle de la production, des désordres psychologiques et sociaux (criminalité, délinquance, révolte) peuvent apparaître, ainsi qu'un grave désintérêt pour l'activité productrice elle-même (absentéisme, turn-over, faiblesse des rendements, revendication permanente, individualisme, détachement, carence de l'initiative).

La société traditionnelle en elle-même ne constitue pas un cadre homogène de l'activité et de la distribution des rôles. Des formes patriarcales au régime caïdal, en passant par l'organisation de la communauté de village, on voit se développer une différenciation, une spécialisation, de plus en plus forte des fonctions. Tout se passe comme si l'évolution de l'organisation agraire avait pour objectif de dégager de l'emploi en concentrant, en centralisant, les pouvoirs politiques et sociaux en des mains de moins en moins nombreuses. Parler de sous-emploi dans ces types de sociétés revient à considérer que les hommes, dépossédés de leurs fonctions sociales, ne trouvent *rien à faire* lorsque leur activité productrice est terminée. « Rien à faire » est évidemment un terme relatif à une autre société, de type industriel, dans laquelle la recherche du plein emploi atteint presque son but au point de rendre difficile à l'homme une communication personnelle avec ses semblables.

Ces considérations attirent l'attention sur la nécessité d'envisager une transformation totale des structures de la société rurale dans le cas où le planificateur déciderait le plein emploi des hommes dans l'activité productrice. Cette transformation aurait alors un coût important : crèches, puériculture, alphabétisation, écoles, sécurité sociale, logement, formation professionnelle, organisation des loisirs, participation aux décisions, décentralisation administrative, etc.

Les définitions classiques du sous-emploi ne nous paraissent donc pas satisfaisantes parce qu'elles valorisent par trop le concept de production et négligent les autres occupations sociales. Ce qui en toute rigueur est économiquement absurde, cette négligence ayant de graves conséquences, peut être différées, mais toujours coûteuses. Par exemple, définir le sous-emploi comme une situation dans laquelle le transfert de certaines unités de travail à d'autres fins ne diminuerait pas sensiblement le produit total du secteur où elles auraient été prélevées, c'est penser que les hommes peuvent ne rien faire en dehors de leur travail formel. Dire que l'on peut organiser autrement la société pour utiliser ces « loisirs » est une chose toute différente, c'est ce que nous allons essayer de montrer.

Pour nous, l'homme est toujours pleinement employé. Compte tenu de sa physiologie, de sa consommation, des conditions physiques de climat, l'usage qu'il fait de son temps n'a jamais d'effets nuls. On peut envisager un autre usage qui ait des effets jugés meilleurs. L'emploi est alors la mesure qui permet de comparer deux effets de la disponibilité, toutes choses égales d'ailleurs au moyen d'un critère appartenant communément aux deux systèmes d'usage. En toute rigueur, l'emploi ne devrait pas être mesuré en temps (journée) mais en salaire, prestige, pouvoir, satisfactions. Il n'est acceptable de mesurer le sous-emploi en termes de temps que si cette unité compare indirectement les autres effets réels de l'emploi. Considérant l'homme toujours employé, nous allons essayer de décrire à quoi il s'emploie, compte tenu des caractéristiques de la société dans laquelle il vit, de l'appareil matériel à sa disposition, etc. Il peut apparaître alors que, souvent, il est employé à des tâches bien indignes de lui, en comparaison des possibilités que pourrait lui offrir le niveau élevé de la technique au sens large, ce qui pose d'autres questions.

Le problème est alors de savoir quelle forme d'organisation du travail et de la société il est envisageable de promouvoir pour toute nouvelle affectation du travail à une autre sorte de production sociale considérée comme plus avantageuse.

Pour prendre un exemple un peu simpliste, si l'on demande à un paysan de passer de 110 jours d'activité productrice à 200 jours afin de cultiver un demi-hectare supplémentaire de betteraves, il faut savoir que les fonctions qu'il assurait pendant les 90 jours d'apparente disponibilité (commerce, approvisionnement, gardiennage du bétail, etc.) seront assurées autrement d'une manière plus ou moins avantageuse. Nous ne sommes pas ici en train de prêcher on ne sait quel avantage de l'immobilisme, mais seulement de montrer que la recherche du plein emploi n'est pas le remplissage de temps morts dans une société paresseuse.

Le plein emploi et la productivité accrue des hommes ne peuvent s'établir que par la transformation profonde d'une société politique par une société économique. Par société politique, ici, je veux dire une société où les relations interindividuelles atomisées, sans cesse changeantes, peu formalisées, accordent une grande place à la discussion, à la contestation, à la palabre, à la vacuité, mettant en première place le jeu social et politique. Par société économique, j'entends une société dont les membres s'accordent à considérer qu'ils recherchent la productivité maximum de leur emploi et dans laquelle la spécialisation, la formalisation et la concentration des rapports interindividuels ne sont remis en question que rarement, d'une manière courte — violente parfois (grèves) — mais n'ayant qu'une hâte, c'est d'aller travailler, laissant en quelque sorte à des spécialistes le soin de régler leur sort.

Les membres de la société traditionnelle mettent au contraire au premier de leur souci la recherche individuelle du rang par la joute sociale, l'habileté, la négociation, parce que atteindre un haut rang est le moyen le plus sûr de s'enrichir. Ibn Khaldoun avait déjà éloquemment souligné : « en l'absence d'influence, les gens sont réduits à ne tirer profits que de leur art : ils seront le plus souvent, réduits à la pauvreté et à l'indigence... » et plus loin « ... le titulaire d'un haut rang, lui, reste assis dans sa demeure sans daigner bouger, son gain augmente, ses richesses s'accroissent : il accumule de grands biens, sans efforts. Mais qui n'a pas sondé ce mystère de sa situation de fortune, ni les causes de son opulence et de sa richesse, demeure surpris... ».

I. LA CÉRÉALICULTURE TRADITIONNELLE

La mesure rigoureuse et patiente des temps de travaux dans la société traditionnelle est un moment nécessaire de l'approche des problèmes de la main-d'œuvre, du sous-emploi et de la mécanisation.

Remettant à plus tard une analyse générale et globale de l'activité sociale et économique dans le secteur traditionnel ainsi que de la signification particulière que le travail y prend, nous nous attachons ici à exposer les méthodes utilisées et les résultats auxquels nous sommes parvenus après plus de trois années d'observation sur les temps de travaux dans la céréaliculture traditionnelle dans le Haouz.

La place de la céréaliculture dans l'agriculture du Haouz est très remarquable puisque, sur les 220 000 hectares cultivés annuellement, plus de 200 000 le sont en céréales et généralement en céréales d'hiver : orge, blé tendre et blé dur.

Il est donc tout à fait justifié de commencer une étude sur l'emploi dans le secteur agricole par une enquête concernant la céréaliculture. Rappelons qu'au niveau national, la culture des céréales est censée intéresser quarante pour cent de l'emploi agricole (Plan quinquennal, page 52).

1. Description des opérations agricoles de la culture traditionnelle des céréales

L'image d'un paysan égratignant le sol après de maigres semailles et revenant à la moisson faire sa récolte est vivace, car elle offre le contrepoint argumenté à la céréaliculture moderne. A la pratique scientifique s'opposeraient des pratiques primitives quasi-inadaptées au milieu.

L'examen détaillé de la réalité contredit en tous points cette représentation mythique de l'activité traditionnelle.

Il ne peut être question ici de prétendre à une description exhaustive des opérations culturales, elle remplirait avec les explications et les justifications un fort volume, nous allons simplement en exposer les traits les plus significatifs.

11. *Rassemblement des moyens de production :*

On se représente généralement le cultivateur comme un chef d'entreprise disposant d'une superficie à peu près fixe de terre, l'attelage et les semences juste nécessaires pour mettre sa propriété en culture au moyen de son travail et celui de ses enfants. Mais ce cultivateur idéal n'est pas la règle puisque les comptages montrent que dans le Haouz, plus des trois quarts des agriculteurs sont engagés dans des associations où chaque partenaire apporte une partie seulement des facteurs de production nécessaires. On peut dire même que la tendance est à la dispersion des facteurs de production entre différents détenteurs appartenant à différentes couches de population.

Le premier problème à résoudre est donc celui de la réunion des facteurs de production entre les mains d'un seul entrepreneur. Si l'acquisition des moyens de production se faisait au moyen de l'achat ou de la location, la solution serait aisée : l'intermédiaire monétaire dépersonnalisant toutes les formes de rapport sur un marché de plus en plus large et de plus en plus anonyme. Mais la rareté de la monnaie, la carence permanente en espèces de l'économie traditionnelle d'une part, et d'autre part le caractère aléatoire des revenus à attendre de la céréaliculture font que le plus souvent la réunion des facteurs de production s'organise sous la forme d'association de culture. Les associations agricoles formées avant les labours se défont après la réalisation de la récolte, chaque détenteur des différents moyens de production reprenant son apport pour courir autrement ses chances la campagne suivante. Le nombre considérable de variables qui jouent dans la constitution de ces associations annuelles rend improbable l'établissement d'une même association deux années consécutives sur les mêmes bases.

Il s'en suit de longues et habiles négociations tout au long des mois de septembre et d'octobre dans l'attente des premières irrigations. Passés la moisson et le mois d'août en festivités et réjouissances diverses, revenus des voyages aux moussems ou aux alpages, les paysans repeuplent les villages dès la mi-septembre. Alors commence la quête des futurs associés. Et tout d'abord des deux principaux : le bailleur de terre et le tenancier.

L'usage veut que dès le mois de juillet, lors de l'enlèvement de la récolte chaque parcelle de terre ait été promise à un preneur par chaque propriétaire. En fait, il ne s'agit là que d'une attitude propre à faire monter les enchères au même titre que l'absentéisme ou la fatigue de circonstance dont fait montre le propriétaire lorsqu'il sait qu'il va être sondé sur son intention de mettre telle parcelle en culture. Un grand nombre de concurrents sont éliminés par les proches, délégués spécialement par le propriétaire, aux simples mots de : « Il ne donnera pas sa terre à bail cette année ! » ou bien : « Non ! J'ai cru comprendre qu'il veut la *faire* travailler lui-même », ou bien : « Il se préoccupe de vendre : la terre restera nue ! »

Lorsque l'époque des labours approche et que la fièvre monte parmi les paysans sans terre, les propriétaires commencent à laisser circuler quelques informations sur les conditions auxquelles ils finiraient par accepter de donner leurs terres. Discrètement, une bourse de la terre s'organise. En gros, le taux de la rente foncière se fixe autour d'une valeur simple, 1/3 de la récolte, 40 % ou la moitié selon la disponibilité en eau ; ce qui varie dans la concurrence que se font les tenanciers, c'est la prime offerte au propriétaire pour arrêter l'affaire. Cette prime après avoir été autrefois une offrande, simple reconnaissance de la propriété éminente, s'est transformée par la suite en un versement pour avoir le droit de cultiver alors que la rente foncière voyait son taux croître de 1/10 de la récolte à 1/3. Aujourd'hui la prime (Cahoua, halwa, hhbouti) tend à prendre l'importance d'une contrepartie locative. Il semble bien que la moralité de l'expression égalitaire bennous (à moitié) voulant être maintenue, entraîne l'augmentation de la prime. Naissance de la location ?

Tout cela prend beaucoup de temps, d'allées et venues, de palabres. La mesure exacte de la durée de ces opérations est impossible, la comptabilité n'en est pas nécessaire, elle se résume en une phrase : de la mi-septembre à la mi-octobre, tous ceux qui peuvent espérer être tenanciers ou métayers ne quittent pas le village ; c'est la plus grande masse des agriculteurs.

D'autant plus que la recherche de la terre n'est qu'un des épisodes d'une longue liste de démarches : bien souvent le bétail de trait a été vendu pour payer les moissons et l'on doit reconstituer l'attelage, si la possibilité de cultiver se confirme, il faut également acquérir du grain et si la trésorerie est faible, trouver un prêteur.

Le bail de la terre déclenche toute une série d'opérations préparatoires menées hâtivement dans l'espoir d'une pluviosité précoce.

12. *La disposition en eau : la pluie et le demkel :*

Ce sont les fortes pluies d'automne en plaine ou en montagne qui déterminent le moment des semailles. A la fin de l'été, la sécheresse du sol est extrême. Piétiné par les moutons pâturant les chaumes, balayé par les vents desséchants, le sol est soit pulvérulent en surface comme une fine poussière, soit recouvert par une mince pellicule argileuse lisse et glacée. Les premières ondées sont vite absorbées ou ruissellent presque inutiles. Ces signes avant-coureurs de la saison des pluies ne font pas sortir les charrues, il faut attendre la mi-octobre, voire la fin du mois d'octobre pour que commencent les labours. Cette année, notre enquête sur les labours n'a pas pu commencer avant le 28 octobre ; encore a-t-il fallu aller tout à fait dans l'est du périmètre où les apports en eau sont plus importants. Dans le Haouz central, c'est à la mi-novembre que débutent les semailles.

Dans l'attente un premier aménagement hydraulique est pratiqué : curage des séguias, préparation des masref, rebta et autres levées de terre destinées à répartir de la manière la plus égale possible l'eau d'irrigation. Tout cet appareil permettra de pratiquer le demkel, c'est-à-dire la pré-irrigation nécessaire à l'ameublement et à l'humidification en profondeur de la terre avant les semailles et les labours.

Durant cette période d'expectative, l'activité agricole est tout entière soumise au climat, le paysan n'a d'autre occupation que d'attendre et il ne peut s'absenter ou s'engager plus de trois ou quatre jours de crainte de voir s'évaporer avant son retour le bénéfice de précipitations accidentelles.

Comme ces orages courts et violents, la campagne déborde d'activité à peine la pluie a cessé. Hommes et garçons sortent des masures, la houe à l'épaule, pour endiguer, canaliser, répartir le flux des ruissellements sur les parcelles à emblaver. Le moindre impluvium est utilisé : les pistes, les bords de route ou de chemin sont les lieux privilégiés de regroupement des eaux. Pour garder la plus grande partie de l'eau qui ruisselle, le cultivateur profite des moindres reliefs de la parcelle, y construit des casiers, tente par tous les moyens d'abreuver le plus profond possible sa terre.

L'irrigation est considérée comme suffisante lorsque, creusant un trou dans le sol, et en y enfonçant la main jusqu'au poignet, on y trouve de l'humidité.

13. *Semailles et labours :*

Trois à cinq jours après la pré-irrigation (demkel), on peut procéder aux semailles et aux labours. Déjà, en attendant que le sol ressuie, le laboureur a augmenté la ration alimentaire de l'attelage pour la porter à deux ou trois kilogrammes d'orge par jour selon les animaux (âne ou

mulet). Cette ration, considérée comme une ration de force, fait suite à une alimentation déjà plus forte que le laboureur dispense à ses animaux dès la prise à bail ferme de la terre (une à deux abra d'orge par semaine selon l'espèce, soit 12 à 24 kg). Souvent le laboureur déclare que cette ration est prélevée directement des grains sur le stock de semences pendant les labours. Les semailles tardives d'orge seraient de ce fait plus légères. Arrivé au champ avec son attelage, son araire (la charrue en fer n'existe pratiquement pas dans le Haouz) et ses provisions de semences, le laboureur commence à découper dans la parcelle des casiers de petites dimensions (*mteira* de 2 à 3 ares) au moyen d'un trait de charrue (*khat*). Cette division préalable de l'espace à labourer facilite une répartition plus régulière des semences, mais surtout elle fractionne l'effort de l'attelage. En début de saison par exemple, la longueur des sillons est inférieure à 20 mètres, et cette longueur atteint des 30 à 40 mètres à la fin des labours. C'est que, au bout du sillon, l'attelage s'arrête, reprend son souffle, mobilise de nouveau ses forces chancelantes et peut de nouveau fournir le court mais trop violent effort, compte tenu de son état physique, pour atteindre l'autre bout du champ. Nous avons fait noter par les enquêteurs les raisons de l'arrêt des labours lorsque les travaux étaient interrompus au milieu de la journée en raison de l'épuisement de l'attelage : ce cas se présente 46 fois sur 73, près de deux fois sur trois.

Une fois les casiers déterminés par les premiers sillons, le laboureur partage sa semence pour la répartir également entre les sous-parcelles et la jette à la volée. La densité acceptable varie selon la nature du sol, sa fumure, la disponibilité en semences et l'eau d'irrigation espérée entre 5 à 10 grains sur la surface de terre couverte par une main ouverte.

Dans les zones garanties d'une irrigation pérenne jusqu'à la moisson, l'usage du fumier est régulier lorsqu'on peut en disposer à faible prix, au-delà la fumure risquerait de « brûler » les cultures par manque d'eau. Aussi les avances à la terre sont d'autant plus fortes que l'irrigation est sûre. Très bien fumées aux alentours immédiats des villages — lesquels sont à proximité des sources d'eau — les parcelles s'appauvrissent au-delà. Il est vrai que la culture successive chaume sur chaume dans la zone irriguée épuise par ailleurs des champs mieux soignés. La concentricité de la mise en culture est accentuée par la précocité de moins en moins grande des semailles au fur et à mesure que l'on s'éloigne du village. Comme d'autre part, les cultures tardives ont moins de chance que les autres de porter de bonnes récoltes (elles bénéficient d'un apport d'eau plus faible en valeur absolue jusqu'à la moisson et elles risquent plus l'échaudage puisque plus tardives), il s'en suit une différence d'intensité de mise en valeur concentriquement au village. Ajoutons que cette chronologie des labours est hachée par les alternances de pluie et de beaux

jours de sorte que les semis ne sont pas effectués continuellement, mais en auréoles successives.

Vus d'avion, les douars apparaissent comme des pôles d'intensification agricole entourés de taches de verdure s'estompant en halo vers les friches et les terres de parcours. Les zones de contact entre les villages se réduisent à des méats de friches entre des cellules de mise en valeur.

Vers les friches ou dans la zone de longue jachère, comment appeler une terre cultivée une année sur dix ou une année sur cinq ? La culture tolère une forte densité de jujubier ou de palmier nain. Refuge de graines de folles herbes habitat des rongeurs, source d'épineux à bon marché pour les haies, de racines combustibles, vestige de la forêt ancestrale, peut-être dernières amarres de la terre devant l'érosion, les parcours résistent mal à l'invasion des cultures. Barricadant de plus en plus l'individualisme du cultivateur derrière les zriba d'épines, le jujubier chaque année, est rasé à hauteur du sol. Là encore, la « melkisation » de fait du collectif entraîne la liquidation des friches.

Sur la terre tant bien que mal aménagée pour les labours, le soc de l'araire n'entre pas profond et ne cherche pas à retourner la terre. La technique a reconnu la sagesse des traditions qui veut que la terre retournée est offerte au soleil sous ce climat soit desséchée, brûlée et rendue abiotique. La scarification de l'araire n'a d'autre but que d'enfouir le grain assez profond pour qu'il puisse résister à une excessive sécheresse, point trop profond pour qu'il soit capable de pousser la plantule assez vigoureusement jusqu'à percer la croûte. Les paysans reconnaissent que nombre de grains trop enfouis ne parviennent pas à lever mais ils prétendent que la plupart des autres obligés de thaller fort, se développent vigoureusement et brandissent une paille plus formée et plus résistante ; au contraire la plupart des grains peu recouverts voient leur plantule se dessécher pour avoir atteint l'air libre sans peiner. La bonne profondeur serait celle du pouce : environ 6 cm, mais elle est variable selon les types de terre, de fumure, d'irrigation, de saison, etc.

Les semilles s'étendent sur plus de cent jours les années précocement pluvieuses. En tous cas pas après janvier, car « lorsqu'Orion monte au coucher du soleil il n'est plus temps de labourer ». Bien entendu il reste encore à semer les maïs tardifs, mais il faut disposer d'eau d'été. Les semilles faites, il reste à vaquer. C'est le temps mort du céréaliculteur pur. Le moment où il recherche du travail un peu partout. Après la fièvre des labours entrecoupée par les récoltes d'olives, ne reste-t-il rien à faire jusqu'aux moissons ? Le désherbage ne retient guère au champ que les femmes et surtout dans les zones d'irrigation pérenne où l'herbe dispute mieux l'espace aux céréales. Nous verrons mieux avec l'étude de l'élevage et de l'arboriculture ce qu'il en est.

14. *Moissons* :

En avril, les orges et les blés doivent avoir épié dans le Haouz. Alors commence la lutte contre les prédateurs moineaux d'abord, rongeurs ensuite. Enfants, aveugles et vieillards commencent leurs rondes sonores autour des parcelles, lançant des cris, secouant des boîtes de conserve. Le tintamarre ne cesse qu'au coucher du soleil pour reprendre dès que la rosée du petit matin s'évapore. A la veille des moissons, les hommes valides renforcent les éclopés dans la défense des grains. Un nombre considérable de journées est utilisé dans cette lutte épuisante contre des ennemis insaisissables.

Mais déjà, l'on fourbit les outils pour la moisson prochaine. Le propriétaire de récolte est entre l'abattement et la joie. Découragement devant le prix des moissonneurs, satisfaction de voir le fruit de son travail et de ses peines proche de l'engagement.

La négociation entre de petits propriétaires de récolte et les moissonneurs prend un tour dramatique parce que, incontestablement, les protagonistes sont acculés à des solutions de désespoir : qu'on en juge par l'exemple suivant banal et ordinaire :

— L'exploitant est propriétaire de deux hectares, il prend à bail au tiers trois hectares supplémentaires. Dans cette exploitation de cinq hectares il sème quatre quintaux d'orge et laboure lui-même. A la récolte, il moissonne avec son jeune fils et sa femme. Au bout de dix jours, il n'est parvenu à moissonner qu'un hectare et demi. La productivité de sa famille est en effet de seize ares par jour. Lui-même ne moissonne que 7 ares, son fils et sa femme 4 en raison des travaux domestiques annexes.

Le dixième jour le degré de maturité de l'orge est si avancé que le grain commence à égrener. Il se résigne à engager des moissonneurs au prix de 5 DH par journée de 8 heures. Les salariés exigent un repas qui peut être évalué par tête à 1,50 DH. La productivité des moissonneurs est de l'ordre de 6 ares par jour pour une récolte moyenne. Pendant le travail des moissonneurs, il ne pourra moissonner lui-même qu'épisodiquement après leur départ — question de contenance ! Sa femme, ni son fils ne pourront moissonner pour des raisons de pudeur et de prestige. Encore le rang ! Les 350 ares de récolte seront enlevés en 60 journées au tarif de 6,50 DH soit au total de 390 DH. Avec un rendement moyen de 7 quintaux à l'hectare la production sera de 35 quintaux. De cette somme l'exploitant devra retirer 4 quintaux pour les semences qu'il a avancées, 7 quintaux pour le prix de 3 ha de terre pris à bail. Les 24 quintaux restants sont négociables sur le marché du moment au prix de 25 F le kg, soit pour une valeur totale de 528 DH. La différence entre la valeur de la récolte et le prix de

son enlèvement par les salariés, soit environ 138 DH doit couvrir les frais de labour, de battage et de vannage des grains, ainsi qu'une partie notable de la rémunération de l'exploitant.

2. Les temps de travaux : éléments quantitatifs

L'importance des labours et des moissons tant au point de vue de la durée dans le cycle de l'activité affectée à la céréaliculture, qu'au point de vue de la réalité technique et agronomique dans la production céréalière nous a encouragés à mesurer le plus scientifiquement possible les éléments quantifiables. Par contre il n'a pas été possible, pour des raisons évidentes, de mesurer les temps affectés à la recherche des moyens de production et à la constitution des exploitations, ou des associations agricoles.

En ce qui concerne le désherbage et le dépiquage, les résultats obtenus jusqu'ici sont d'une telle variabilité et les scores sont si dispersés que nous avons renoncé encore cette année à les présenter, nous proposant d'ajuster les méthodes de mesure pour la campagne prochaine.

21. Labours :

Les objectifs poursuivis étaient de plusieurs ordres :

— D'une part rechercher les lois — si elles existaient — liant la superficie labourée par unité de temps à la nature de l'attelage, à la nature des semences, au mode de faire valoir, à la nature du sol tant du point de vue pédologique que du mode d'irrigation.

— D'autre part connaître sur toute l'étendue de la zone la répartition du territoire relevant de ces différentes variables, de manière à pouvoir ultérieurement dresser un tableau général de l'emploi. Nous possédions déjà une carte pédologique, une carte des irrigations, une carte de la répartition des cultures selon les différentes spéculations. Nous connaissons également par une étude antérieure les modes de faire valoir et leur extension. Restait donc à étudier également la répartition du bétail dans les attelages.

Les observations se sont déroulées au cours de trois campagnes agricoles 1962-1963, 1963-1964, 1964-1965, 1965-1966 de manière à être assez nombreuses pour atteindre des nombres significatifs et être statistiquement exploitables.

a) *Composition des attelages* : Cette étude a porté sur mille attelages en cours de labours repérés à bord d'une voiture sillonnant la zone dans tous les sens. Le Haouz est couvert par un réseau très serré de voies

rayonnant autour de Marrakech et l'on peut considérer avec certitude que la méthode utilisée ne faisait appel qu'au hasard. Les enquêteurs n'enregistraient que la composition des attelages avec le cadre préparé suivant :

Asins = A Bovins = B Camelins = C Equins = E

Ils devaient noter à la suite le couple observé par les formules AA, AB, AC, AE, BB, BC, BE, CC, CE, EE. Il ne semble pas possible de voir s'introduire d'ambiguïté dans cette méthode, encore qu'il soit difficile de distinguer à l'horizon un grand âne d'un petit mulet. Compte tenu de la dimension des animaux dans la zone les mulets ont été notés comme les chevaux par la lettre E.

Les résultats sont résumés dans le tableau suivant :

T. 1 — Répartition des attelages					
<i>Pour 1 000 attelages étudiés (Haouz de Marrakech)</i>					
Attelées	Nombre d'attelages	Nombre d'animaux			
		A	B	C	E
AA	217	434	—	—	—
AB	71	71	71	—	—
AC	16	16	—	16	—
AE	29	29	—	—	29
BB	27	—	54	—	—
BC	—	—	—	—	—
BE	5	—	5	—	5
CC	63	—	—	126	—
CE	28	—	—	28	28
EE	44	—	—	—	88
Totaux	500	550	130	170	150

Remarques :

1. Les attelages dans le Haouz sont toujours composés de deux animaux.
2. Les bovins ne sont jamais attelés à des camelins.
3. Plus de la moitié des animaux attelés sont des asins.
4. Les autres animaux sont utilisés également.
5. Les couples d'animaux de même espèce sont privilégiés par rapport aux attelages d'animaux différents.

b) *Les temps de labours :*

L'étude a porté sur 300 chantiers de labours groupant 317 attelages dans l'espoir de recueillir cinquante attelages de chacune des six espèces ou associations d'espèces principales. Des erreurs et de mauvaises observations ont réduit les fiches exploitables selon les cas à 300 ou à 277 attelages. Ces chantiers ont été choisis au hasard selon la méthode utilisée pour les comptages d'attelage. Sur un rayon de 60 km autour de Marrakech, les enquêteurs étaient déposés en six groupes, tous les dix kilomètres le long d'une route. Chaque jour, une autre voie était utilisée. Les enquêteurs étaient chargés d'analyser le premier attelage en cours de labours qu'ils rencontraient à proximité du point de dépôt, de l'espèce ou de l'association d'espèce considérée dans l'échantillon choisi chaque jour.

Le report sur la carte des points d'enquête permet de constater que la région a été couverte régulièrement.

La fiche utilisée est présentée au verso (F 1). Outre les informations sur la situation du chantier (parcelle, village, commune rurale, coordonnées, date...). Elle porte sur :

- la composition de l'attelage (espèce et sexe),
- les heures de labours (début, fin et pauses),
- la surface labourée et la nature de la terre,
- le poids de grain semé et la nature des semences,
- la main-d'œuvre utilisée (nombre, sexe, âge, activité),
- le mode de faire valoir.

La surface labourée a été mesurée en fin de travaux à l'aide d'un décimètre. Les angles ont été reportés approximativement à la planchette : ce report a dû donner lieu à des erreurs répétées, car à l'analyse des documents, la plupart des angles ont été notés droits. Le biais introduit de ce fait a pour résultat de surestimer les surfaces si l'on admet que les erreurs sur les longueurs ont été faibles. Les poids de grains semés ont été mesurés par double pesée à la balance : pesée du sac en début et en fin de chantier.

Sans doute la présence d'un enquêteur durant le travail a dû influencer les laboureurs sur la durée du travail, sur le poids de grains semés, sur l'effort et le rendement au travail et nous ne savons pas dans quel sens : les paysans observés ont pu aussi bien réagir en montrant leur capacité à labourer vite qu'en écourtant la durée du travail pour échapper à œil importun. Cette tare de l'enquête de comportement ne pouvait pas être facilement supprimée.

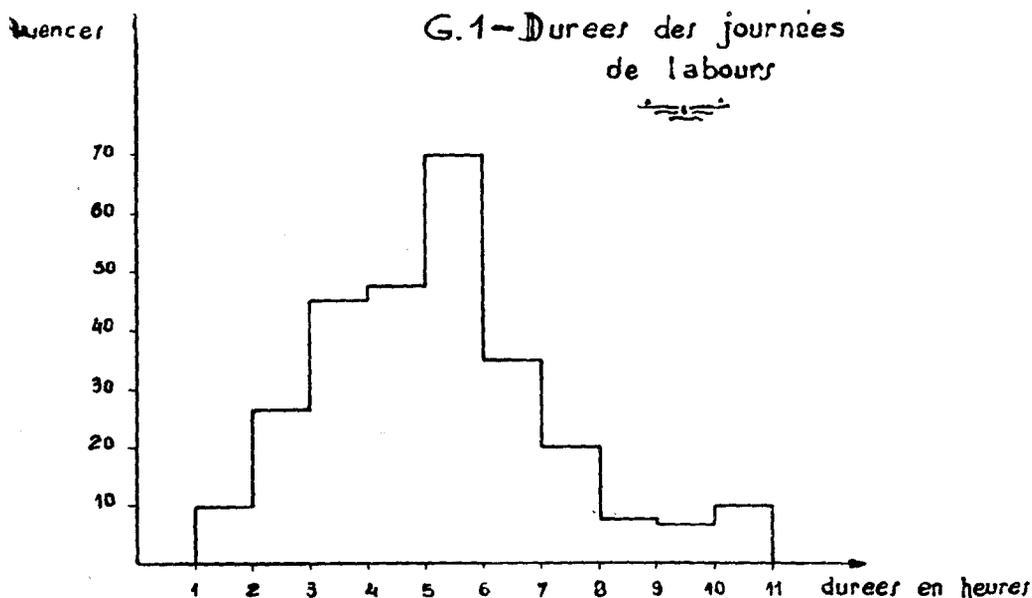
b 1) *Durée journalière des labours :*

La journée moyenne de labours (ceux-ci ont été enregistrés en novembre et décembre) est de 5 h 15 mn pratiquement sans pauses notables. La journée de labours n'est pas coupée de temps de repos. Les pauses sont dues uniquement à des causes techniques : semailles lorsqu'il n'y a pas d'aide-laboureur, réparation de l'araire.

La durée du labour ne varie pas sensiblement (c'est-à-dire que les corrélations ne sont pas significatives) avec la nature du sol, la nature des semences, le mode de faire valoir, la main-d'œuvre. Elle varie par contre avec la composition de l'attelage mais faiblement :

- Grand attelage : 5 h 05 mn moyenne arithmétique
- Petit attelage : 5 h 20 mn moyenne arithmétique

Le graphique des fréquences est présenté ci-contre (G 1).

b 2) *Superficies labourées pendant une heure de labour réel :*

La superficie labourée en une heure est en moyenne de 350 m². Cette superficie labourée n'est variable et nettement qu'avec la nature de l'attelage. Le grand attelage laboure deux fois la superficie labourée par le petit attelage dans le même temps.

On remarquera qu'il s'agit dans tous les cas des mêmes araires de bois (sur 317 chantiers étudiés nous n'avons enregistré que 4 charrues en fer). Il n'est donc pas étonnant de voir des attelages plus faibles labourer des surfaces moindres. Cependant le rapport entre la surface labourée dans les deux cas surprend un peu. Il est en effet communément admis qu'un grand attelage vaut une fois et demi un petit : notre enquête infirme cette connaissance traditionnelle.

Les résultats sont résumés dans le tableau suivant :

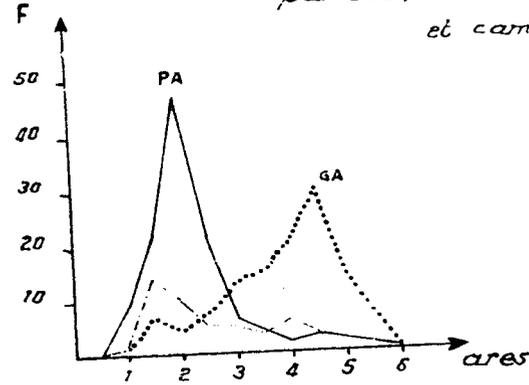
Surface (m ² /heure)	EE	EC	CC	BB	AA et AB	EE EC	BB AA.BB	Total général
100 à 149	—	—	1	4	5	—	9	10
150 à 199	6	—	14	6	15	6	21	41
200 à 249	4	—	10	21	26	4	47	61
250 à 299	6	1	5	16	5	7	21	33
300 à 349	7	5	5	2	3	12	6	22
350 à 399	7	7	4	1	3	14	4	22
400 à 449	12	7	6	1	1	19	2	27
450 à 499	13	16	3	2	1	29	3	35
500 à 549	4	10	1	1	1	14	2	17
550 à 599	1	6	1	1	—	7	1	9
Totaux	60	52	50	55	60	112	115	277

Remarques :

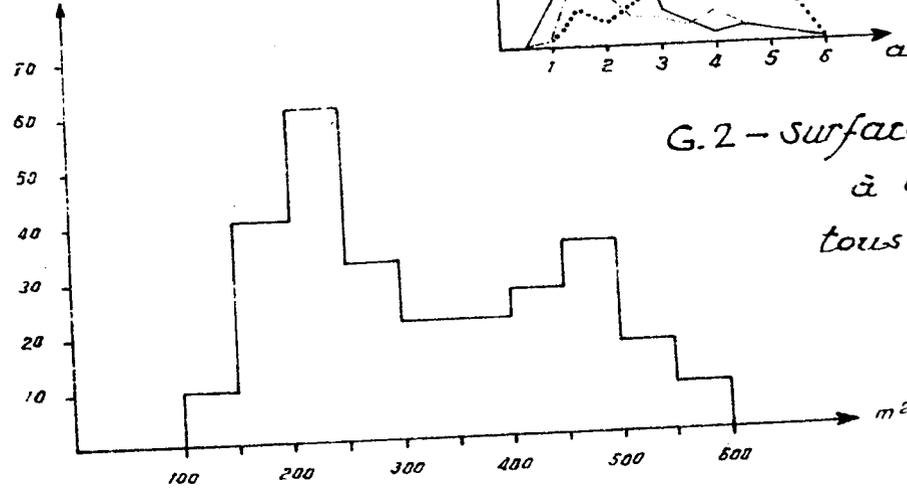
- Les attelages formés de bovins et d'asins purs ou mixtes sont à placer dans un même ensemble : petits attelages.
- Les attelages formés d'équins seuls ou l'association équins-camelins sont à placer dans un même ensemble : grands attelages.
- Les camelins utilisés seuls donnent des résultats très dispersés.

Après discussion avec les agriculteurs, il semble que l'attelage camelin pur est difficile à conduire alors que le dromadaire associé au cheval ou à l'âne donne de bons résultats (G 2).

Comparaison des surfaces labourées
par des petits et des grands attelages
et camelins, ...



Fréquences



G.2 - surfaces labourées
à l'heure
tous attelages

b 3) Poids de grains semés à l'unité de surface :

Les chiffres obtenus sont assez étonnants : ils varient en fonction du mode de faire valoir, de l'espèce de céréale et du mode d'irrigation. Ils ne varient pas sensiblement avec la nature pédologique du sol, ni avec l'occupation antérieure de la parcelle.

kg/ha	Faire valoir		Moyenne	Irrigation	
	direct	indirect		bour	irrigué
Orge	83	70	75	69	80
Blé dur	72	67	70	67	75
Blé tendre	62	60	60	56	70

N.B. - Le nombre d'enquêtes sur les semailles de blé tendre en faire valoir indirect et en culture bour est en petit nombre (10 dans le premier cas, 6 dans le second) et les valeurs sont très dispersées.

Les raisons de densité moindre des semailles dans le cas de faire valoir indirect sont à rechercher :

— d'une part dans la faiblesse de la trésorerie du preneur au moment des labours,

— d'autre part dans son calcul de la rentabilité rapportée non à la surface cultivée, mais au poids de grain semé. Le cultivateur pense qu'au-dessus d'une certaine densité, la rentabilité croît mais moins vite que l'augmentation des semences — ce qui est une observation correcte — et que par suite sa part de récolte croît moins vite que celle du bailleur de la terre.

Supposons la série de chiffres suivants dont nous soulignons le caractère théorique, ils n'ont pas été établis par observation mais sont présentés ici comme illustration moderne et arithmétique de ce que pense le paysan par d'autres moyens empiriques :

T. 4
Variation des parts du bailleur et du preneur avec la densité des semis

Densité des semis 1	Production 2	Part du bailleur 3	Part du preneur $4=2-(3+1)$
70 kg/ha	600 kg	200 kg	330 kg
80 kg/ha	650 kg	216 kg	354 kg
90 kg/ha	680 kg	226 kg	364 kg
100 kg/ha	695 kg	231 kg	364 kg
110 kg/ha	700 kg	233 kg	357 kg

D'où l'idée qu'en forçant la densité aux semailles on « travaille pour le bailleur ».

Une opinion a été notée couramment exprimée par les laboureurs relativement à la densité des semis mais que nous n'avons pu corroborer par aucune observation rigoureuse : les grains sont semés d'autant plus denses qu'ils sont grêles et d'autant moins qu'ils sont gros.

22. Moissons :

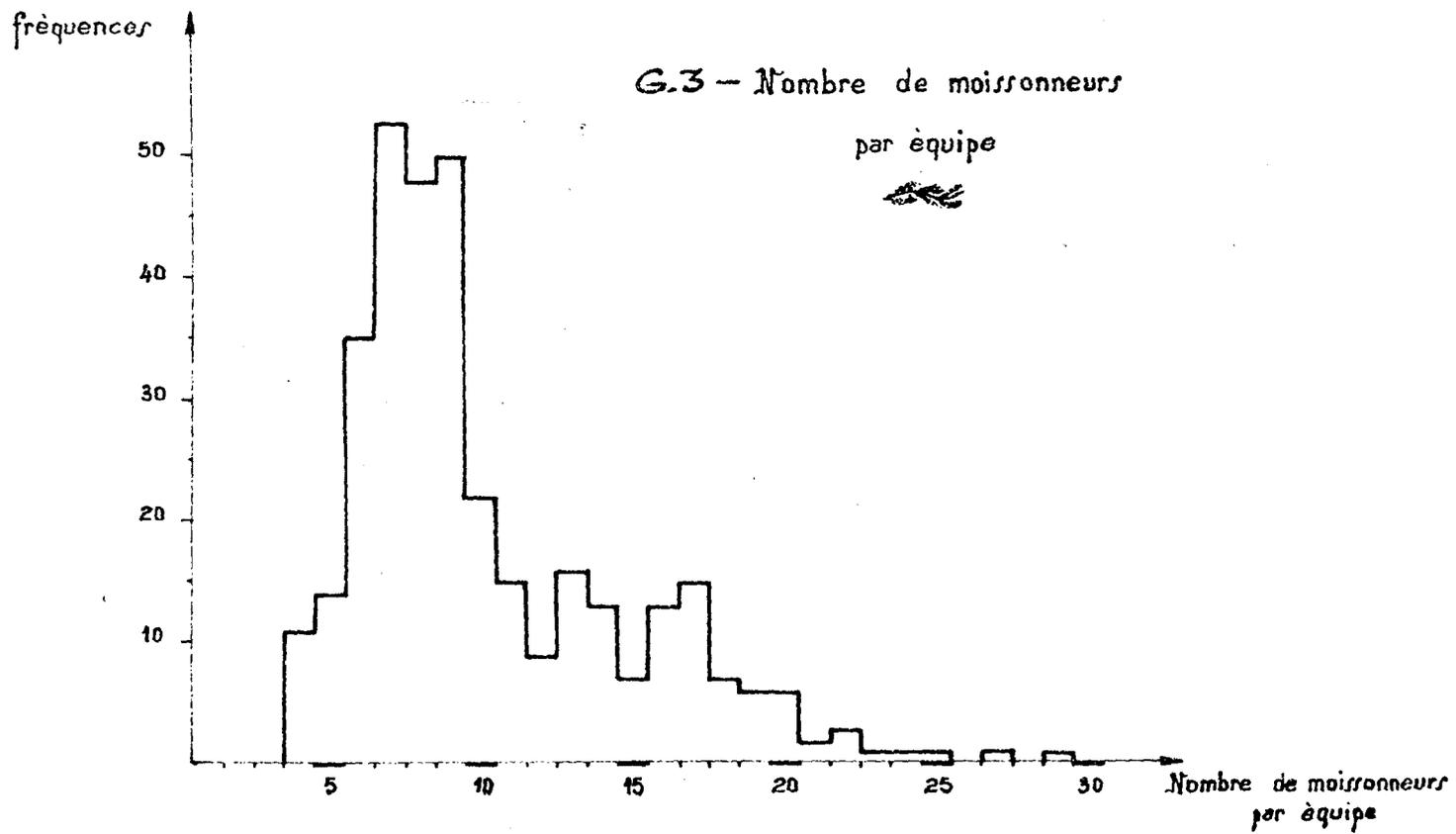
Les objectifs poursuivis étaient les suivants :

- Connaître la composition des équipes de moissonneurs,
- La durée et la consistance d'une journée de moissonneur,
- La superficie moissonnée en un jour par un homme,
- Les salaires des moissonneurs.

Les observations se sont déroulées pour les deux campagnes 1963-64 et 1964-65.

a) Composition des équipes de moissonneurs :

Il a été procédé comme pour le comptage des attelages. Les observations ont porté sur 350 équipes groupant au total 3 673 moissonneurs, ce qui établit la moyenne autour de 10 à 11 moissonneurs par équipe. La répartition montre que la fréquence la plus grande se trouve pour les équipes de 6 à 8 moissonneurs. Ceci est une indication importante pour la sociologie du travail agricole qui montre que les groupes spontanés se forment à partir d'un petit nombre de personnes (G 3).



T. 5 — Composition des équipes de moissonneurs

Importance de l'équipe	Fréquence	Nombre de moissonneurs	Importance de l'équipe	Fréquence	Nombre de moissonneurs
4	11	44	17	15	255
5	14	70	18	7	126
6	35	210	19	6	114
7	53	371	20	6	120
8	48	384	21	2	42
9	50	450	22	3	66
10	22	220	23	1	23
11	15	165	24	1	24
12	9	108	25	1	25
13	16	208	26	—	—
14	13	182	27	1	27
15	7	102	28	—	—
16	13	208	29	1	29
Totaux				350	3 673

b) *Durée de la journée du moissonneur :*

La durée et le rendement du travail ont été mesurés par enquête directe auprès de 250 chantiers de moissons choisis par la même méthode que celle des chantiers de labours. Les mêmes remarques sur les erreurs et les biais peuvent être appliquées ici, cette méthode ayant pour qualité principale celle de la simplicité.

La feuille d'enquête est présentée ci-contre ; *au recto*, elle porte les informations indispensables sur la situation, la spéculation agricole, le salaire, l'origine géographique des moissonneurs et l'encadrement de l'équipe ; *au verso*, elle permet de suivre chaque moissonneur durant toute sa journée de travail : début, fin, pauses, etc. (F 2).

La durée moyenne d'une journée de moissonneur est de 8 h 30 mn à 9 h (pauses comprises), ces pauses étant en moyenne d'une demi-heure utilisée pour le repas. Les arrêts de travaux pour boisson sont très courts et ils n'ont pas été notés.

La courbe de répartition est assez « pointue », on la trouvera ci-joint ; le tableau suivant résumant les fréquences par tranches de durées.

ENQUETE SUR LES TEMPS DE TRAVAUX

F 2 (recto)

5. — ETUDE SUR LES MOISSONS

H A O U Z

Spéculation : BD - BT - Orge	Journée du :
Culture : bour - irrigué	Parcelle située à :
Secteur : traditionnel - mécanisé	Coordonnées : x : y :
Travail : à la journée	Origine des moissonneurs :
à la tâche	Encadrement :
Salaire : DH	propriétaire
Repas :	associé
	khammès
	Locataire-gérant

Croquis de la parcelle moissonnée dans la journée

Surface moissonnée			
-----------------------	--	--	--

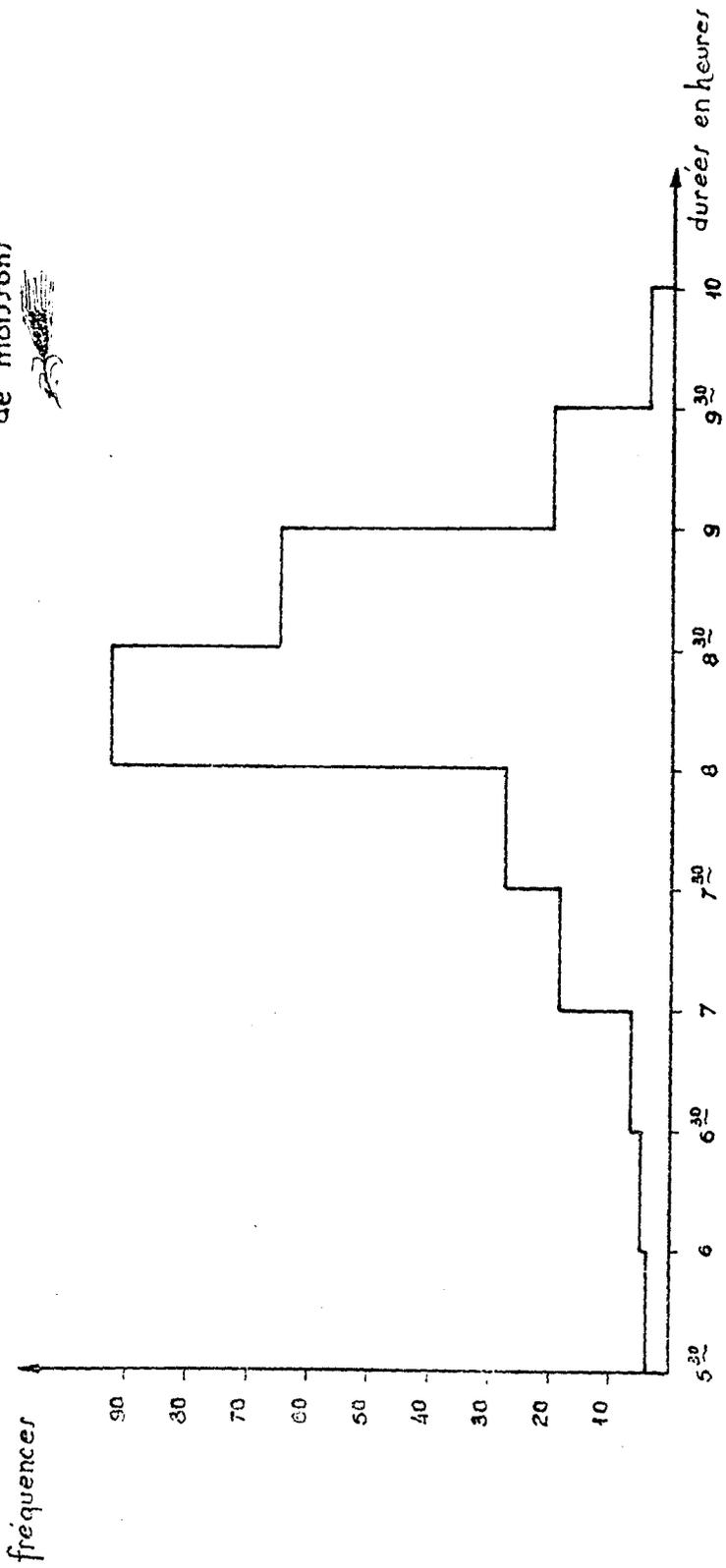
F 2 (*verso*)

Heures	Nombre de moissonneurs													
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
— 4 —														
— 5 —														
— 6 —														
— 7 —														
— 8 —														
— 9 —														
— 10 —														
— 11 —														
— 12 —														
— 13 —														
— 14 —														
— 15 —														
— 16 —														
— 17 —														
— 18 —														

Observations :

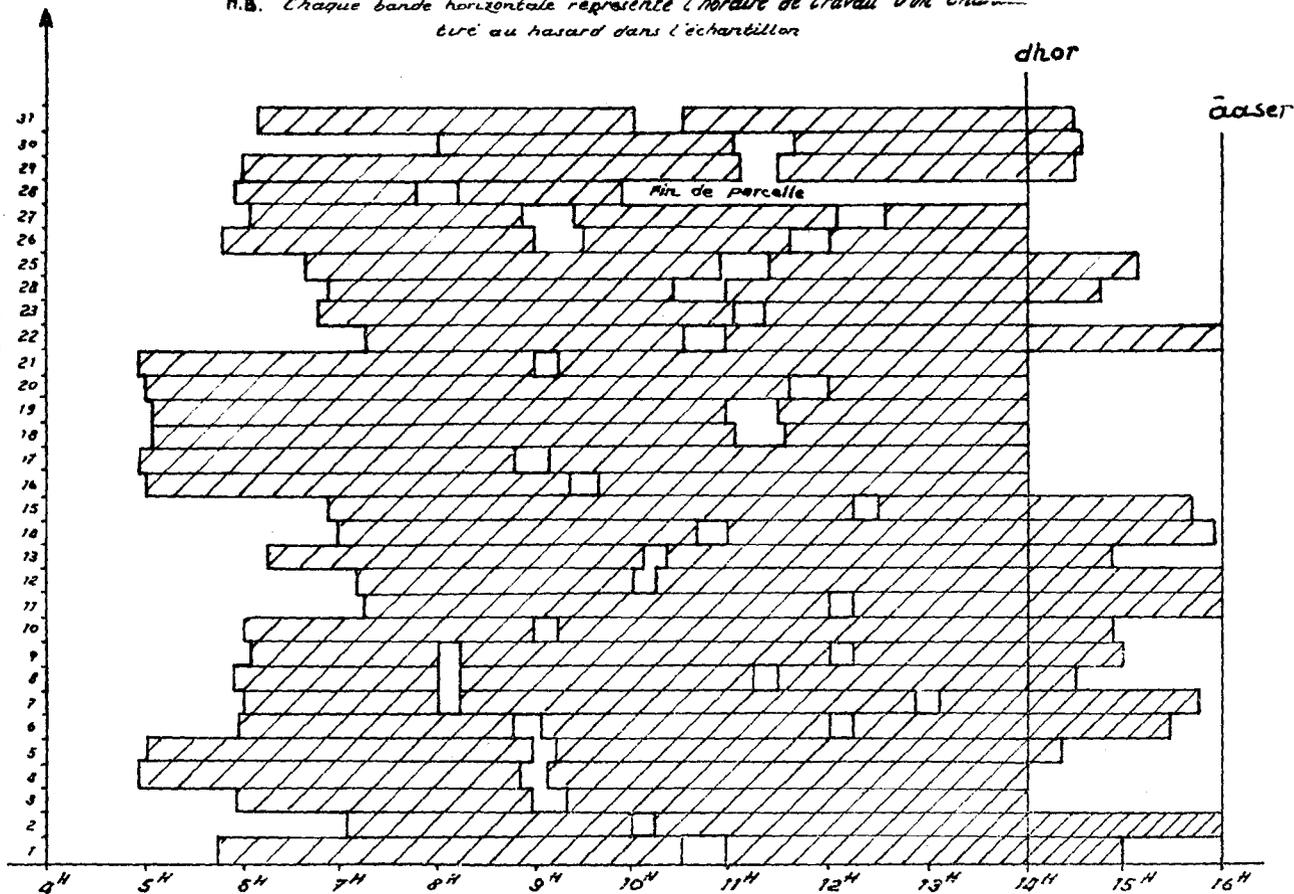
G.4 - Durée des journées

de moissons



Chartiers de moissons

M.B. Chaque bande horizontale représente l'horaire de travail d'un individu au hasard dans l'échantillon



G.5 - Horaire effectif de travail - Mai -

T. 6 — Durée des journées de moissons			
Durées	Fréquences	Durées	Fréquences
Moins de 6 h	4	8 h à 8 h 30	93
6 h à 6 h 30	5	8 h 30 à 9 h	65
6 h 30 à 7 h	7	9 h à 9 h 30	20
7 h à 7 h 30	19	9 h 30 à 10 h	4
7 h 30 à 8 h	28	10 h à 10 h 30	—
		Total	245

La consistance d'une journée de moisson attire l'attention sur un problème important de la journée de travail, celui de la recherche du travail lui-même pour le lendemain.

On trouvera dans le graphique ci-joint le report d'une trentaine de journées avec indication des pauses et arrêts.

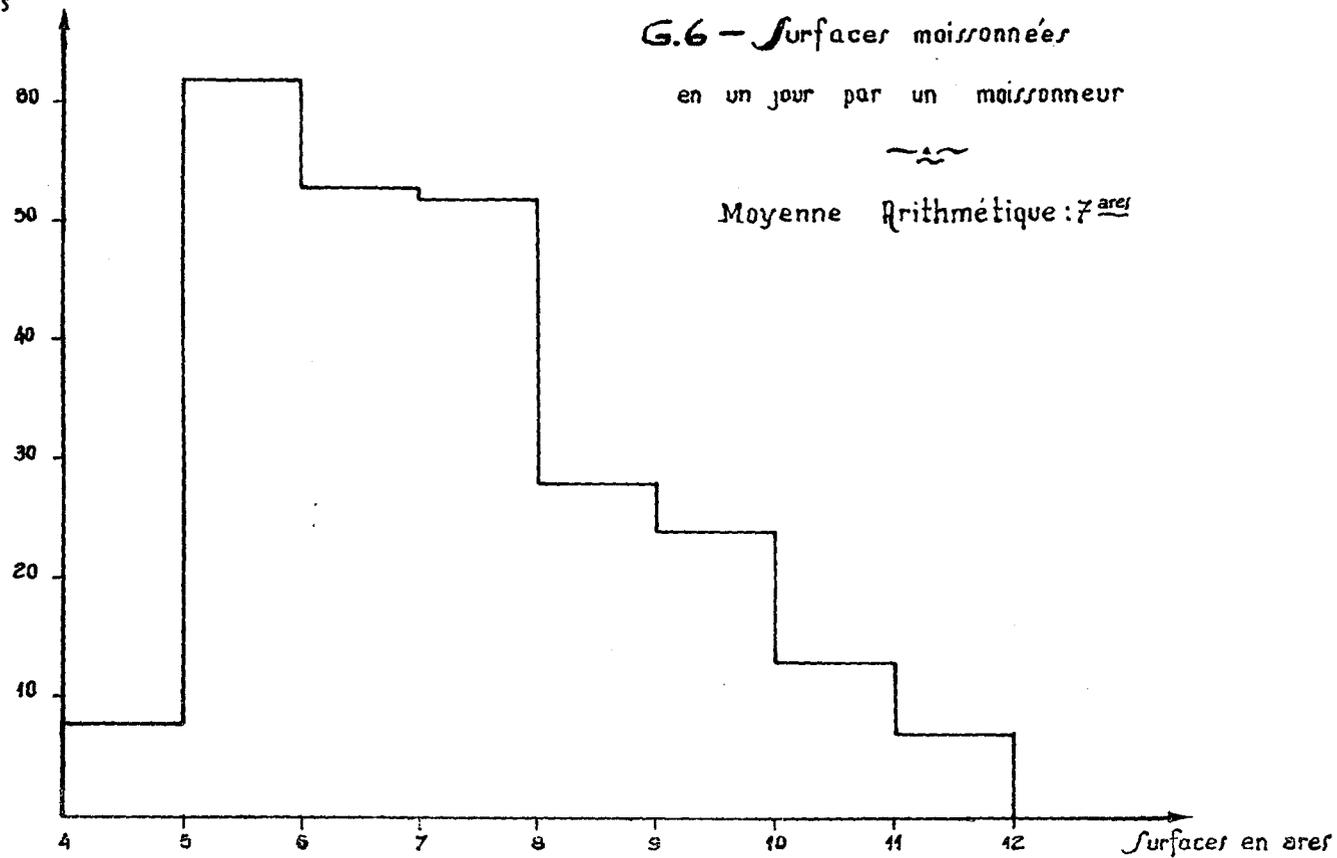
On remarquera deux fréquences de débuts et par suite de fin de journées.

Certaines journées commencent à 5 h et finissent à 14 h. D'autres débutent à 6 h et se terminent à 16 h. Les premières sont appelées *dhorya* (du nom de la prière du *dhora*), les secondes *Aasria* (du nom de la prière de l'*aaser*). Dans le cas où l'équipe est engagée pour plusieurs jours, les premières journées sont *aasria* et la dernière *dhoriya* ce qui permet à l'équipe de pouvoir se rendre en fin d'après-midi dans un autre village pour rechercher du travail. Les moissonneurs engagés à la journée à la porte de Marrakech (Bab Doukkala) adoptent plutôt la journée *aasria* pour pouvoir prendre le temps de négocier le matin de bonne heure leur engagement de travail.

c) Rendement du moissonneur :

Un homme moissonne en moyenne 7 ares dans une journée. Lorsque l'encadrement de l'équipe est assuré par le propriétaire de la parcelle, la moyenne arithmétique de nos observations est de 5 ares 38. Dans le cas où la direction de l'équipe est prise par un associé, un preneur à bail de la terre, le rendement est de 8 ares 40 par jour. La différence est sensible et de l'avis unanime des personnes interrogées, cette différence est expliquée par la férule de l'encadrement. L'associé a un bénéfice si étroit dans son exploitation qu'il pèse au maximum sur les moissonneurs de manière à en tirer le meilleur rendement. On s'étonnera de ce point de vue de la grande variabilité du résultat (G 6).

fréquences



d) *Salaire des moissonneurs* :

Les salaires des moissonneurs ont été enregistrés par enquêtes directes sur les chantiers de moissons et à partir des déclarations des équipes engagées sur le lieu d'embauche. Ce salaire est évidemment très fluctuant si on le considère pendant toute la période des moissons, mais à un moment donné il y a une influence de certains centres de main-d'œuvre qui jouent par-dessus le rapport pur de l'offre et de la demande.

Les moissonneurs trouvent l'embauche de trois manières principales :

— au hasard le long des routes et des champs en déambulant par équipes et signalés par des roseaux qu'ils portent sur l'épaule (de ces roseaux ils tirent des doigtiers pour se protéger contre la morsure de la faucille). Le propriétaire d'une parcelle à moissonner peut faire appel directement à eux et les engager pour le lendemain après négociation sur le montant du salaire, la composition du (ou des) repas, l'horaire de travail ;

— à la porte des villes et des bourgs (Marrakech, El Kelaa, Tahnaout, etc.), au petit matin de 4 h 30 à 6 h, mais alors bien souvent le propriétaire de la moisson doit assurer le transport ou au moins compter le déplacement dans le temps de travail ;

— au marché hebdomadaire où les engagements sont faits pour le lendemain, la durée du transport étant à la charge des moissonneurs.

Il est difficile de résumer la variation du montant du salaire autrement que dans la présentation d'un graphique. On trouvera ci-joint l'illustration d'une campagne de moisson dans une zone de moins de cinquante kilomètres aux alentours de Marrakech (G 7).

On trouvera en outre une carte de la zone avec les salaires maxima et minima fixés dans la période.

23. *Dépiquage* :

Du dépiquage nous avons dit plus haut que les informations réunies ne paraissaient pas assez sûres pour être présentées, en ce qui concerne le rendement journalier et horaire du dépiquage.

Nous pouvons cependant tirer de l'enquête effectuée des éléments indiscutables sur la composition des attelées et la conduite de celles-ci.

Le dépiquage est réalisé dans le Maroc situé entre l'Atlas et le Rif, sur des aires de terre battues au centre desquelles est planté un mât. Des animaux en nombre variable nous allons le voir, sont attachés côte à côte, liés au poteau central autour duquel ils tournent. Ils hachent de leurs sabots les gerbes disposées précédemment sur l'aire.

Deux hommes sont généralement nécessaires à la conduite de l'opération : un pour fouetter les animaux et les faire tourner, l'autre pour rejeter les gerbes qui s'échappent dans la zone piétinée.

Les observations suivantes ont pu être faites :

a) *Deux hommes conduisent en général le dépiquage*

Nombre de conducteurs	Fréquence
1	0
2	82
3	20
4	6
5 et plus	5
Total	113

Maximum 7

b) *Les attelées les plus fréquentes ont de 6 à 9 bêtes*

Nombre de bêtes	Fréquence
3	0
4	3
5	9
6	29
7	26
8	20
9	12
10	7
11 et plus	7
Total	113

Maximum 13

Les 113 attelées étudiées groupent 987 animaux (moyenne 8 à 9 animaux) dont 687 asins (70 %), 93 bovins (9 %) et 207 équins (21 %). L'attelée la plus fréquente est composée ainsi :

6 ânes, 1 bovin, 2 équins

les ânes étant attachés au plus près du mât central (petite circonférence), les chevaux ou mulets au plus loin (grande circonférence).

*
* *

Les informations réunies et présentées dans cet article ne peuvent répondre complètement encore à l'objectif fixé, en raison même de l'absence de certaines données qui ne seront disponibles, nous l'espérons, qu'à la fin de la campagne céréalière de 1965-66. Mais elles permettent déjà de mettre en évidence les périodes de pointe de l'activité de production proprement dite dans la culture des céréales et les longues périodes d'indisponibilité sans travail productif.

Après la publication des chiffres sur le dépiquage et le vannage, et la description la plus quantifiée possible du désherbage — nous n'espérons cependant pas aller très loin dans cette voie — il sera nécessaire de procéder à la mesure du temps passé à la commercialisation des céréales produits. Notre investigation ne devra d'ailleurs pas s'arrêter là, ne faut-il pas compter les réjouissances, les fêtes et les moussems qui se tiennent après les moissons et le dépiquage comme le prolongement ludique de l'activité productrice ? Or dans la zone considérée, il n'y a pas moins de soixante journées de moussems pour le seul mois d'août, ce qui prouve bien que les paysans ne vont pas à tous, mais l'on sait déjà qu'ils vont à plusieurs.

Ces périodes de réjouissances, ces festins de viande et de grains, complément nécessaire à l'année d'économie et à la période d'intense activité des moissons et du dépiquage, sont-elles sous-employées ?

(à suivre)

56 MAOUZ DE MARRAKECH

Solaires des moissonneurs

Maximun



MINIMUM

